CENTRE MÉDICAL DE LA NOUVELLE-BEAUCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Centre médical de La Nouvelle-Beauce présente sa solution pour améliorer l'accès à des médecins de famille dans les années à venir.

Sainte-Marie, le 20 juin 2012 – M. Réal Turgeon, président du Centre médical de La Nouvelle-Beauce, a annoncé que le feu vert est officiellement donné pour la construction d'une clinique médicale régionale à Sainte-Marie ainsi qu'au maintien des cliniques médicales de Frampton, de Saint-Isidore et de Vallée-Jonction. Le début de la construction de la nouvelle clinique à Sainte-Marie est prévu pour le mois de septembre, pour une livraison au printemps 2013.

En effet, lors de sa dernière séance ordinaire, le conseil d'administration du Centre médical de La Nouvelle-Beauce, a résolu d'aller de l'avant avec ce projet. *« Nous avons réuni toutes les conditions nécessaires à sa concrétisation, entre autres, l'appui de la population par consultation publique, celui de neuf municipalités par voie de résolution, l'engagement formel de 14 médecins (dont l'ensemble de ceux de Sainte-Marie) du Groupe de médecine familiale Nouvelle-Beauce et les prérequis financiers pour sa réalisation »* a déclaré M. Turgeon.

Quelles étaient ces conditions nécessaires? Comme l'avait promis M. Richard Lehoux, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce, des séances de consultation publique se sont tenues entre le 22 mai et le 2 juin 2012 dans les neuf municipalités intéressées de la Nouvelle-Beauce. Ces neuf municipalités se sont toutes engagées par voie de résolution le 4 et 11 juin derniers à supporter financièrement, si besoin est, l'OBNL « Centre médical de La Nouvelle-Beauce ». Notre modèle, un organisme à but non lucratif (OBNL), propriétaire d'une clinique médicale régionale et gestionnaire du personnel non médical pour cette dernière et celles de Frampton, de Saint-Isidore et de Vallée-Jonction devrait, entre autres, permettre le prolongement de la vie active de nos médecins en place et, d'autre part, faciliter le recrutement des médecins qui viendront pratiquer en Nouvelle-Beauce. « *Un médecin qui désirera s'inscrire dans notre GMF sera informé qu'il s'engage à desservir non seulement Sainte-Marie, mais aussi les cliniques médicales de proximité »* a expliqué le Dr Daniel Roux, médecin responsable du Groupe de médecine familiale (GMF).

Le travail de recrutement de nouveaux médecins commence déjà à porter ses fruits. En effet, le 23 février dernier, le Dr Daniel Faucher a amorcé une nouvelle pratique en Nouvelle-Beauce. Plus spécifiquement, il offre ses services à Vallée-Jonction, à la clinique médicale, et à Sainte-Marie, à la clinique Médico-Santé. Le 2 avril, c'était au tour de la Dre Miriam Roman de s'installer dans ses nouvelles fonctions de médecin de famille. Originaire du Caire (Égypte), la Dre Roman pratique à la coopérative de santé de Frampton, à la clinique médicale de Saint-Isidore et au CLSC/CHSLD.

Le coût de la construction. Il s'agit d'une construction évaluée à 3 millions $ dont 700 000 $ sont déjà confirmés. Le Centre médical de La Nouvelle-Beauce procédera à la construction d'un bâtiment d'une superficie d'environ 10 000 pi² (930 m²) localisé sur le boulevard Étienne-Raymond (en face du CLSC/CHSLD Sainte-Marie), à Sainte-Marie. Cette clinique abritera : des bureaux de médecins, des bureaux de consultation sans rendez-vous, des bureaux d'infirmières, une petite salle de chirurgie et une salle d'attente. À cet effet, elle deviendra le guichet privilégié pour les services de consultation avec et sans rendez-vous. On y retrouvera également des bureaux en location pour des spécialistes et autres services paramédicaux ainsi qu'une officine pharmaceutique.

Concernant l'officine pharmaceutique, à la suite d'un appel d'offres, le Centre médical de La Nouvelle-Beauce est fier d'annoncer que l'adjudicataire retenu pour occuper l'officine pharmaceutique est **Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.**

Le Centre médical de La Nouvelle-Beauce a officiellement vu le jour le 6 mars dernier. Cet organisme à but non lucratif est le résultat direct du travail effectué par le conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce. Le mandat du Centre médical de La Nouvelle-Beauce sera d'*assurer le bien-être de la population de la MRC de La Nouvelle-Beauce par une régionalisation des soins médicaux de 1re ligne.* Le Centre médical de La Nouvelle-Beauce aura à *promouvoir et à exploiter, en collaboration avec ses partenaires, une clinique médicale régionale et des cliniques médicales de proximité afin de soutenir les activités qui y sont associées au bénéfice de la population de la Nouvelle-Beauce.*

Au cours des dernières semaines, le Centre médical de La Nouvelle-Beauce s'est activé à présélectionner les professionnels qui œuvreront à la construction de la clinique médicale régionale. À cet égard, le Centre médical a invité plusieurs firmes de la région à déposer des soumissions. En date du 20 juin 2012, sachant que maintenant nous avons le feu vert, les firmes retenues sont les suivantes :

Architecte : la firme STGM architectes (Lévis), représentée par M. Jérôme Ratté;
Génie civil : la firme Axys, consultants inc. (Sainte-Marie), représentée par M. Christian Laroche;
Mécanique de bâtiment et électricité : la firme PGA experts (Saint-Anselme), représentée par M. Pierre Giguère;
Étude géotechnique et évaluation environnementale de site : la firme LVM (Lévis), représentée par M. Jean Verreault;
Arpenteur : la firme Stéphane Roy, arpenteur-géomètre inc. (Vallée-Jonction), représentée par M. Stéphane Roy lequel, nous tenons à le souligner, a offert gracieusement son travail et ses services.

Les municipalités et la population consultées. Les séances de consultation tenues sur le territoire entre le 22 mai et le 2 juin ont été très positives. Plus de 700 personnes ont participé aux neuf rencontres, 90 à 95 % des gens présents à chaque rencontre se sont montrés favorables au projet. Par la suite, les neuf municipalités ont adopté une même résolution, laquelle stipule qu'advenant un déficit, elles s'engagent à supporter financièrement, au prorata de leur population respective, l'OBNL. Ces neuf municipalités comptent une population totale de 25 665 citoyens.

Le financement. Le 11 juin dernier, la Fondation Le Crépuscule a officialisé par un protocole d'entente signé un don de 500 000 $ au Centre médical de La Nouvelle-Beauce. Par la suite, ce fut au tour de la MRC de La Nouvelle-Beauce, le 19 juin, lors de sa séance ordinaire, d'accorder via le pacte rural un montant de 200 000 $. D'autres organisations sont pressenties pour la suite du financement. Par ailleurs, une importante campagne de financement se tiendra à l'automne 2012 auprès de la population et des entreprises de la Nouvelle-Beauce. L'objectif est de payer comptant l'édifice principal.

À l'occasion de sa dernière séance ordinaire tenue le 19 juin, le conseil des maires de la MRC de La Nouvelle-Beauce a adopté une résolution qui « … *appuie le « Centre médical de La Nouvelle-Beauce » dans sa démarche de concrétiser la construction et la gestion d'une clinique médicale régionale à Sainte-Marie, ainsi que le maintien et la gestion selon le cas des cliniques médicales de proximité de Frampton, de Saint-Isidore et de Vallée-Jonction*. ». Les maires ont pu considérer l'ampleur du travail accompli depuis un an et demi ainsi que les solutions, légales et viables, qui ont été avancées par le nouvel organisme, le Centre médical de La Nouvelle-Beauce. Le préfet, M. Richard Lehoux, s'est dit extrêmement fier du travail accompli : *« Nous avons maintenant réuni les conditions gagnantes pour conserver les cliniques de Frampton, de Saint-Isidore et de Vallée-Jonction et nous assurer d'une relève médicale en Nouvelle-Beauce ».*

« Depuis plus d'un an, avec nos partenaires soit, les municipalités intéressées, les médecins, la Fondation Le Crépuscule, le CSSS Alphonse-Desjardins, nous cherchons des solutions afin de desservir les citoyens qui n'ont pas de médecin de famille. Il faut intéresser et recruter de nouveaux médecins et pour cela, il faut offrir un milieu et un contexte de travail attractif et stimulant. Nous croyons avoir des solutions pour sauvegarder nos cliniques médicales de proximité. Nos solutions nous permettront de maintenir notre croissance économique et garder chez nous, nos aînés, nos jeunes familles et nos entreprises. La présence de cliniques médicales est une condition essentielle pour retenir notre population et attirer de nouveaux résidants », a rapporté M. Richard Lehoux, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

— 30 —

Source :
Érick Olivier, chargé de projet
MRC de La Nouvelle-Beauce
418-387-3444, poste 113

Pour entrevue
Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore et président du Centre médical de La Nouvelle-Beauce
418-571-8314
Richard Lehoux, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce
418-387-3444